



Note concernant
L'Intégration des nouvelles recrues au titre de 2014

Sur instructions de Monsieur le Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, une réunion de travail s'est tenue le 1^{er} avril 2014, avec les nouvelles recrues (Dix Ingénieurs d'Etat et Dix techniciens spécialisés) au titre de l'année 2014, sous la présidence de Monsieur le Secrétaire Général et en présence des hauts responsables du département de l'Énergie et des Mines.

L'ordre du jour de cette réunion a été focalisé sur l'approche retenue pour le déroulement de l'année de stage des nouvelles recrues, notamment la consistance des stages de formation dans les différentes entités du Département de l'Énergie et des Mines, les stages techniques dans des installations énergétiques, minières ou dans des laboratoires ; ainsi que les sujets professionnels qui leurs seront proposés par les Directions concernées.

A la fin de leur année de stage et en vue de leurs titularisations, les nouvelles recrues doivent présenter leurs travaux devant une commission d'évaluation.